



PATALEVAIN : LES ABUS PATRONAUX CONTINUENT !

Trois travailleuses sont en conflit avec leur ancien employeur : la boulangerie-pâtisserie « bio & solidaire » Patalevain à Toulouse. Leur ex-employeur leur doit toujours plus de 5000€ de salaire !

L'employeur a d'abord refusé de rencontrer le syndicat CNT Industries & Services de Haute-Garonne en vue de résoudre le conflit à l'amiable. Le syndicat a donc été contraint d'organiser un piquet syndical le samedi 21 mai 2022, pour informer la clientèle et inciter l'employeur à respecter le droit du travail.

Suite à cette action, il a accepté une première entrevue où nous lui avons fait part des entorses à la loi constatées ainsi que des préjudices subis par les ex-salariées : irrégularités dans les contrats, vices de procédure dans les licenciements et la rupture conventionnelle, non respect des dispositions légales encadrant l'installation de caméra, etc.

L'employeur a alors admis une partie des irrégularités, notamment sur les impayés.

Par la suite, il nous a écrit que nos « actions, notamment d'information lors de l'entrevue, ont été bien entendues et que [son] approche en a été améliorée. [Il nous] en remercie sincèrement ». **Mais il refuse sciemment une deuxième entrevue et de se mettre en conformité avec le droit du travail !**

Parce que nous ne nous contentons pas de quelques flatteries sur l'utilité de nos actions syndicales

et que la réparation des préjudices subis par les ex-salariées et la régularisation des impayés sont non négociables, nous sommes à nouveau contraints d'organiser un piquet syndical.

Ce cas est un exemple, parmi tant d'autres, d'abus auxquels font face les salarié·e·s des petits commerces. Salaires et conditions de travail déplorables, heures sup' non payées, précarisation, non respect du droit du travail, travail dissimulé, plannings donnés à la dernière minute, harcèlement moral et sexuel y sont monnaie courante. Cette situation est notamment liée au manque de syndicalisation dans ce secteur.

**LA CNT APPELLE LES
TRAVAILLEURS·EUSES
QUI POURRAIENT VENIR
CONSOMMER DANS
CETTE BOULANGERIE-
PÂTISSERIE À SOUTENIR**

**LA LUTTE, DES
SALARIÉES !**



ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION

33, rue Antoine Puget
31 200 TOULOUSE
cnt.31@cnt-f.org
07 81 10 63 66

**Confédération Nationale du Travail
Industries et Services
de Haute Garonne**

<https://cnt-f.org/cnt31>

Permanence syndicale
tous les mardis (19h-21h)
3e samedi du mois (15h-18h)